

Genre du véhicule Tracteur	Marque de fabrique BUEHRER	Type 475 A (moteur PERKINS 4.236)	Fiche d'homologation N° CH 4119 47
Constructeur Identification	BUEHRER Traktorenfabrik AG., 8340 Hinwil (CH) "475 A" devant le No du châssis et sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr. N° du châssis Ident. du moteur Importateur princ. Véhicule homologué	à droite, à l'avant sur la caisse à outils, sous le capot à gauche, en haut sur le support du moteur "236" à droite, à l'avant sur le bloc — 475 A 21 385 Signes fixes dans code du type 475 A		

Chassis	Moteur		
Nombre d'essieu	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, sur demande assistance hydraulique		
Transmission	mécanique synchronisée et boîte complémentaire *)		
Nombre de vitesses	5 x 3	Entraînement	toutes roues **)
Frein de service	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR; frein indépendant par 2 pédales avec verrouillage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	—		
Contrôle 2 circ.	—		
	Marque	PERKINS	Type 4.236
	Construction	en ligne	Temps 4
	Carburant	D	Position au centre
	Retrofidiss.	eau	Nombre cylindr. 4
	Alésage	98,4	Course 127
	Cylindrée	3861	CV-impôt 19,65
	Puissance en CV	75 DIN	à l/min 2250
	Bruit	85 dB/A	à l/min 2400
	Silencieux	1 pot 600x Ø120 au cheminée 390x Ø 135 mm	
	Mesure des gaz	Bacharach 2,5	
	Déparasitage	—	

Carrosserie	sur demande avec toit-abri de sécurité ou cabine +)		
Nombre de portes	sur demande 2	Indic. vit.	
Ceintures sécurité		Rétroviseur	+)
Cale		Attelage	broches AV + AR
Antivol			
Nombre de places	1 + 2 sièges de secours	centre	ar
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		3700 *)	Empattements 2260 *)
Largeur		1900	
Hauteur		2450	Voie av 1440 ar
Porte à faux	lat.		Voies av - ar
	av	470	ar 1500 - 1750
	ar	970	Braquage g 8800 d 7900
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1219	1910	3129
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	1600	3800	5000
Dimens. pneus	10,5 - 18	14,9 R 30	(Variantes voir remarques)
Ply / bar	6 / 2,5	6 / 1,4	
Charge pour V max	3180	3170	
	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			25 km/h
Vitesse maximale testée			25 +++ km/h

Équipement §)				
Feux de route	M	(E)		
Feux de croisement	M	(E)		
Feux de position	A	(E)		
Feux rouges	R-S1	(E)		
Feux stop	R-S1	(E)		
Clignoteurs	av I	(E)	I	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		I	ar 2+2/ I(E)
Feux de gabarit	av		I	ar
Feux complément.				
Éclairage plaque				
Essuie-glace	+) _____ avec/sans lave-glace			
Avertisseurs	HELLA 002526 ou d'autres modèles homologués selon les fiches d'homologation			

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	BUEHRER 475 A		
Homologation N°	CH	4119 47	
Carrosserie			
Places	total	1 + 2	avant
Poids à vide	3129	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	19,66
Poids total		Cylindrée	3961

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Embrayage : sur demande avec embrayage hydraulique devant l'embrayage mécanique, avec blocage de la roue libre; verrouillage par l'engagement de la marche arrière en montée et de la 1ère vitesse en descente (Inscription sur l'aile gauche).
Dans ce cas la longueur et l'empattement augmentent de 70 mm.
- ***) Entretien : sur toutes les roues, les roues avant étant déclenchables; blocage du différentiel arrière.
- +) Carrosserie : sur demande toit-abri de sécurité ou cabine; pour la cabine 1 essuie-glace ainsi qu'un rétroviseur de chaque côté sont exigés; un dégivreur est exigé pour la cabine fermée.
- ++) Variétés de pneus : avant 10,5 - 20 6 PR charge 3300 kg (2,5) V-max 30 km/h
12,5 - 18 8 PR 4020 (2,5) 30 km/h
arrière 16,9 - 34 6 PR 4030 (1,3) 30 km/h
18,4 - 30 8 PR 4830 (1,4) 30 km/h
16,9 - 30 6 PR 3800 (1,3) 30 km/h
- +++)) Vitesse maximale : le régime limité est réglé par le constructeur selon la dimension des pneus (max. 2400 t/min).
- §) Équipement : l'emplacement des catadioptrés est admis pour raisons techniques ainsi que la hauteur des feux de position/clignoteurs et des feux arrière combinés (également pour le toit-abri de sécurité ou la cabine).

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge.

Lieu et date de l'homologation

Hinwil, 1.-3.7.75

Homologation fédérale des types de véhicules